



CHENIER

L'AVENIR DU NORD

SEUL JOURNAL DU DISTRICT DE TERREBONNE

1897-1942

EXISTANT DEPUIS QUARANTE-CINQ ANS

1897-1942

"Le mot de l'avenir est dans le peuple même; nous verrons prospérer les fils du Saint-Laurent". (Benjamin Sulte)



LABELLE

SAINT-JEROME, P. Qué.
Abonnement: \$2.00 par année

Directeur et Propriétaire
L'honorable JULES-EDOUARD PREVOST

Publié par
J.-H.-A. LABELLE, Limitée
Saint-Jérôme

QUARANTE-SIXIEME ANNEE, NUMERO 20

Journal hebdomadaire — Cinq sous le numéro

LE VENDREDI, 15 MAI 1942

La situation politique à Ottawa

Le départ de M. Cartin est très regrettable. Nous connaissons trop bien le courage et la sincérité de l'ancien ministre pour suspecter les motifs qui l'ont décidé à se retirer du ministère.

Voici comment nous apparaît l'attitude du premier ministre dont la sincérité n'est pas moins évidente.

Nous faisons notre résumé de la situation tel que l'explique le Canada.

Le résultat du 27 avril n'a rien changé aux intentions annoncées par M. King au cours de la campagne. Le premier ministre le disait de nouveau, le 11 mai, aux communes:

"Vu que l'on a tenté en certains milieux d'interpréter le résultat du plébiscite comme étant un mandat d'imposer la conscription pour le service d'outre-mer, il ne faut répéter que la conscription n'était aucunement en jeu dans le plébiscite. Le gouvernement n'a pas demandé au peuple de décider si, oui ou non, il y a lieu d'adopter la conscription pour le service d'outre-mer. Le peuple n'a pas été appelé à se prononcer sur cette question. Pour ce qui est de la conscription, le résultat du plébiscite signifie simplement que le gouvernement et le Parlement auront l'entière liberté de décider cette question d'après sa valeur intrinsèque."

M. King ne nous propose donc pas autre chose aujourd'hui que ce que lui et tous ses ministres — y compris tous ceux de la province de Québec — ont exposé au peuple pendant la campagne du plébiscite.

IL NE NOUS PROPOSE PAS LA CONSCRIPTION. Il nous propose seulement de faire disparaître de la loi — comme il a été autorisé à le faire par 64 pour 100 des voix du pays — l'obstacle qui s'oppose à une discussion entièrement libre de tout notre effort de guerre au Parlement. M. King le répétait, lundi dernier:

"La loi de la mobilisation des ressources nationales n'est qu'une mesure habitante. L'exercice des pouvoirs que ses dispositions confèrent au gouvernement est, et a toujours été, soumis à la décision du gouvernement, arrêtée à la lumière de toutes les circonstances pertinentes. Il en sera encore de même des pouvoirs absolus que l'amendement, s'il est adopté, confèrera au gouvernement."

"En procédant ainsi, le gouvernement fournit aux membres du Parlement, avant l'adoption de tout amendement à la loi de la mobilisation des ressources nationales, l'occasion d'étudier l'effet de l'amendement sous tous ses aspects."

Une idée très nette se dégage de la déclaration de M. King. C'est que, malgré les pouvoirs accrus que lui confère le plébiscite du 27 avril, il ne voudra jamais les exercer pleinement qu'à la lumière de toutes les circonstances pertinentes."

Canadiens de la province de Québec, retenons bien ces mots! Nous connaissons tous la haute conscience d'homme d'Etat de M. King et son désir profond d'unité nationale. Ne lui retirons pas notre confiance à une heure où notre abandon peut déclencher sur le pays une catastrophe pire que la conscription.

Canadiens de la province de Québec, méditons ces paroles de l'Action catholique de lundi dernier, et qui, dans ces circonstances tragiques pour la nation, ne peuvent que refléter la pensée de l'éminente personnalité qui habite l'archevêché de Québec:

"Dans une circonstance grave comme celle-ci, le devoir, c'est de servir le peuple bien plus que de provoquer ses applaudissements immédiats en chargeant le lendemain des désillusions les plus amères pour ce même cher peuple."

"Il est bon de noter, en terminant, que le projet King, du moins tel que nous le connaissons maintenant, ne comporte pas l'application immédiate de la conscription, mais une liberté plus grande d'y recourir le jour où M. King lui-même la trouverait nécessaire."

"Pour notre part", conclut l'Action Catholique, "la conscription ne nous paraît pas nécessaire dans le moment, et nous croyons même que son application ne deviendra jamais recommandable, parce que ses minimes avantages ne compenseraient pas ses graves inconvénients."

LA CONSCRIPTION Déclaration de M. King

"Vu que l'on a tenté en certains milieux d'interpréter le résultat du plébiscite comme étant un mandat d'imposer la conscription pour le service outre-mer, il ne faut répéter que la conscription n'était aucunement en jeu dans le plébiscite. Le gouvernement n'a pas demandé au peuple de décider si, oui ou non, il y a lieu d'adopter la conscription pour le service outre-mer. Le peuple n'a pas été appelé à se prononcer sur cette question. Pour ce qui est de la conscription, le résultat du plébiscite signifie simplement que le gouvernement et le Parlement auront l'entière liberté de décider cette question d'après sa valeur intrinsèque."

L'honorable Mackenzie King aux communes, le 11 mai 1942.

LETRE D'OTTAWA

On ne sait pas encore quand la Chambre des députés abordera l'étude du bill abrogeant l'article 3 de la loi de mobilisation des ressources nationales.

Au sujet de cette mesure, il n'est pas inopportun de noter qu'un personnage influent du gouvernement a formellement déclaré que le gouvernement ne se disposait nullement à modifier, dans la pratique, son attitude au sujet du système du volontariat, qui a jusqu'ici donné les meilleurs résultats.

Ce même personnage a rappelé le fait que le gouvernement avait établi un programme d'enrôlement, selon le système du volontariat, jusqu'au 31 mars prochain, que MM. King et Ralston ont à maintes reprises assuré qu'ils s'en tiendraient à ce programme, à moins que ne survienne, sur le théâtre de la guerre, un événement extraordinaire que rien ne laisse présager actuellement. En somme, le gouvernement continuera d'appliquer la politique du volontariat qu'il a jusqu'ici suivie tout en laissant, en bonne logique, tomber ses liens à la suite du résultat du plébiscite, exactement comme il en avait informé le peuple canadien durant la campagne qui a précédé la tenue du plébiscite.

Venant d'un personnage tenant de très près au premier ministre, ces remarques prennent une signification particulière dans les circonstances.

Les députés et sénateurs libéraux, au nombre de 180, se sont

réunis à huis clos, mardi dernier. Les députés de la province de Québec, moins onze, y assistaient.

Convoqué au lendemain de la présentation du bill et de la démission de M. Cardin, cette réunion est assurément significative au plus haut point, surtout si l'on tient compte du fait que l'on a discuté de la mesure présentée par le premier ministre pour amender la loi de mobilisation et que, suivant le Dr Connelly, président de la réunion, on a posé à M. King plusieurs questions, auxquelles il a répondu.

De même, la résolution de confiance au premier ministre, adoptée au cours de cette réunion, est non moins significative.

En voici le texte: "En dépit de divergences d'opinion qui existent à l'heure actuelle parmi nous, au sujet de certaines questions d'intérêt public, les députés et sénateurs libéraux réunis à huis clos, désirent manifester officiellement leur confiance sans limite en la direction donnée par notre premier ministre, le très honorable William Lyon Mackenzie King."

C'est M. Ernest Bertrand, député de Montréal-Laurier, qui a proposé cette résolution secondée par M. Georges A. McLean, député de Simcoe-Est.

Il se peut que quelques députés libéraux de la province de Québec votent contre la mesure présentée par le premier ministre, mais il n'y aura pas, dans le parti libéral, la scission sur laquelle certains comptaient pour exploiter la situation.

La situation internationale

(Par la British United Press)

Nous sommes au début du sixième mois de l'entrée en guerre des Etats-Unis et nous constatons que les Nations Unies sont en position d'infériorité en Extrême-Orient mais qu'elles ont l'espoir de reprendre leurs positions perdues en Europe.

En Europe, l'esprit d'offensive des Alliés est en hausse. Sur le front oriental, les Russes gardent l'initiative des opérations et attendent de pied ferme l'offensive qu'Hitler devrait lancer bientôt. On rapporte, en effet, de Stockholm que le grand état-major allemand est à mettre la dernière main à ses plans d'offensive contre la Russie et n'attend qu'une température plus favorable pour les mettre à exécution. On ne connaît pas grand-chose de l'état actuel des armées russes car les correspondants de presse doivent se contenter de nouvelles et de communiqués officiels. Néanmoins, on peut croire que les troupes soviétiques sont en très bon état car Moscou parle d'une offensive contre l'ennemi.

Sur le front occidental européen, les Britanniques poursuivent sans cesse leurs attaques aériennes contre les centres industriels allemands et les communications de l'ennemi. A Londres, on parle d'une nouvelle grande campagne". Cette idée a été lancée à la Chambre des communes de Grande-Bretagne par M. Hugh Dalton, président du Board of Trade, à la suite du premier ministre Winston Churchill.

M. Dalton a déclaré que la Grande-Bretagne est "peut-être à la veille de s'engager dans une grande campagne nouvelle". Auparavant le premier ministre avait dit textuellement: "L'heure approche où notre puissance combinée sera jetée contre nos ennemis sur tous les théâtres de combat".

M. Dalton a fait sa déclaration dans un discours pour s'opposer énergiquement à une demande de soustraire des cadres de l'armée de 15 à 30 mille soldats pour les faire travailler aux mines de charbon. "Cette demande nous arrive, dit M. Dalton, à la veille peut-être d'une grande campagne militaire que l'on réclame de partout. Il ne m'est pas permis de faire autre chose que vous signaler l'approche d'une nouvelle phase de la guerre durant laquelle nous devons faire appel à tous nos combattants dans le but

(Suite à la 2e page)

Nominations

L'honorable Bernard Bissonnette, président de l'Assemblée législative de Québec, a été nommé juge de la cour d'appel pour remplacer Me Mathias Tellier.

L'honorable Wilfrid Girouard, procureur général, a succédé à la cour supérieure au juge Amé Marchand choisi récemment comme juge de la cour d'appel.

M. Valmore Bienvenue, député de Bellechasse, a été élu président de l'Assemblée législative.

M. Cyrille Dumaine, député de Bagot, devient vice-président de l'Assemblée législative.

MELI-MELO

L'HONORABLE ATHANASE DAVID REULU PRÉSIDENT DE SAINT-LUC

Mercredi dernier, à eu lieu, à Montréal, l'assemblée annuelle des membres à vie de l'hôpital Saint-Luc.

L'honorable Athanase David, sénateur, a été réélu président. M. Roland Bock a été réélu trésorier et M. J.-H. Roy, surintendant.

DEUX CARGOS COULES DANS LE SAINT-LAURENT PAR UN SOUS-MARIN ENNEMI

Un communiqué du ministère de la marine annonce ce qui suit: "La première attaque sous-marine ennemie contre un navire dans le Saint-Laurent a eu lieu le 11 mai dernier alors qu'un friseur a été coulé. 41 survivants ont été rescapés." (1)

"La situation concernant la navigation dans le fleuve est attentivement surveillée et des plans préparés de longue-main pour la protection spéciale de nos navires dans cette éventualité sont déjà en opération."

"Tout autre torpillage futur dans cette zone ne sera pas révélé au public, afin de ne pas fournir à l'ennemi des informations utiles. Nous avons cru toutefois que le public canadien devrait être informé de la présence de sous-marins ennemis dans les eaux territoriales canadiennes; ils peuvent être assurés que tout le nécessaire est fait en regard de cette situation."

(1) On a annoncé, depuis, qu'un second cargo a été coulé, au cours de la même attaque.

La démission de M. Arthur Cardin

Le ministre des travaux publics a offert sa démission, samedi dernier

LES RAISONS DONNEES

L'honorable Arthur Cardin, ministre des travaux publics et du transport, a donné sa démission comme tel et le premier ministre l'a acceptée avec regret. Voici le texte de la correspondance échangée à ce propos:

Lettre de M. Cardin

"Bureau du ministre des travaux publics

Ottawa, le 9 mai 1942.

Mon cher premier ministre,

"Comme résultat de la décision prise durant la réunion du conseil, hier, où de nouveau j'ai fait connaître mon point de vue et les raisons qui motivent mon désaccord avec la nouvelle politique du gouvernement, je vous remets respectueusement ma démission comme ministre des travaux publics et ministre du transport.

"Je ne crois pas nécessaire de répéter ici les arguments qui, je l'espère sincèrement, motivent ma décision. Qu'il me suffise de dire en ce moment que, pour ce qui est du Canada, depuis le jour où la question du plébiscite est venue à l'étude et depuis que le vote a été pris, rien n'a été dit ou ne s'est produit pour que la situation créée par la guerre nécessite, quelques jours seulement après le vote, l'introduction d'une mesure contenant le principe du service militaire obligatoire pour outre-mer.

"L'introduction, en ce moment, d'un amendement pour abroger la clause 3 de l'acte de mobilisation nationale n'est pas, à mon avis, en accord avec l'attitude prise et les vues exprimées dans les discours et les déclarations pour demander un vote affirmatif au cours de la campagne du plébiscite.

"Je tiens à vous exprimer, mon cher premier ministre, ma profonde appréciation de votre considération personnelle, de votre bonne volonté et de votre amitié.

"Votre tout dévoué,

(Signé) P.-J.-Arthur CARDIN.

"Le très honorable
W.-L.-Mackenzie King,
Premier ministre,
Ottawa, Ont."

Réponse de M. King

"Bureau du premier ministre

Ottawa, le 11 mai 1942.

Mon cher Cardin,

"Dans votre lettre du 9 de ce mois que vous avez eu l'amabilité de me faire parvenir personnellement, vous indiquez que vous démissionnez parce que vous ne pouvez pas accepter la nouvelle politique du gouvernement. Vous donnez également certaines raisons qui, selon vous, justifient votre décision.

"Si le gouvernement avait adopté une nouvelle politique, politique que vous n'auriez pas pu accepter, je ne pourrais pas m'opposer à votre démission. En effet, ce serait la seule et véritable ligne de conduite que vous auriez à suivre. Cependant, il n'y a pas eu de changement de politique. Aucune nouvelle politique n'a été adoptée.

"La décision prise par le cabinet de demander au parlement d'amender l'acte de mobilisation des ressources nationales en rajoutant la clause 3 de cet acte, n'implique pas un changement. Le seul but de cet amendement projeté est d'obtenir pour le gouvernement la liberté d'action et de décision au sujet de la méthode d'enrôlement pour le service militaire outre-mer. Lors du récent plébiscite, le gouvernement lui-même a demandé cette liberté, qui par une très large majorité de la population du Canada, lui fut reconnue.

"Cette restriction contenue dans la section 3 est la seule qui lie la liberté de décision et d'action du gouvernement dans tous les aspects de l'effort de guerre du Canada. Cette section fut incluse dans l'acte de mobilisation des ressources nationales au moment où le bill passait devant le parlement à cause d'engagements et de promesses desquels le gouvernement et les membres du parlement ont été libérés par les résultats du récent plébiscite.

"Comme vous le savez, le gouvernement aurait pu procéder dans cette affaire par arrêté en conseil, d'après la loi des mesures de guerre. Cependant, considérant les responsabilités qu'il a devant le parlement, le gouvernement a cru bon que toute action nécessaire pour mettre la législation actuelle d'accord avec la volonté du peuple, exprimée dans le vote sur le plébiscite, devrait être prise non pas par arrêté en conseil, sous la loi des mesures de guerre, mais par un acte du Parlement. En procédant ainsi, le gouvernement, avant qu'aucun amendement soit apporté à l'acte de mobilisation des ressources nationales, permet aux membres du Parlement d'avoir l'occasion d'envisager les effets de chaque aspect de cet amendement.

"Vous vous souviendrez que, lors de mes discours à la radio, j'ai insisté sur le fait que, en dépit de l'extraordinaire développement de l'effort de guerre du Canada, une impression bien peu fondée, il est vrai, se faisait jour dans notre propre pays et parmi les autres nations que à cause de cette restriction imposée sur l'autorité du gouvernement, l'effort de guerre du Canada n'était pas, et ne pouvait jamais devenir, un effort de guerre total. A ce moment-là, j'ai donné les raisons pour lesquelles cette impression fautive et l'injustice qui en découlait pour le Canada aux yeux même de notre propre population et à ceux du monde entier, devraient être détruites aussi rapidement que possible. Pour ces raisons et aussi parce qu'il est déjà désirable d'appliquer à d'autres parties du continent et à quelques îles adjacentes l'étendue du service sous l'acte de mobilisation des ressources nationales, vous vous rendez compte, je crois, que la situation créée par la guerre a nécessité l'introduction sans délai, de l'amendement proposé à l'acte de mobilisation des ressources nationales.

"A cause des raisons pour lesquelles vous avez donné votre démission, je suis obligé d'en venir à la conclusion que vous avez donné à la décision du gouvernement un sens qu'elle n'a jamais eu. Je crois donc que, avant de prendre une action quelconque, au sujet de votre lettre, je dois vous soumettre de nouveau la situation telle que je la vois moi-même. Vous sentirez peut-être que, à la lumière de ce que je vous ai dit, il vous sera loisible de reconsidérer la requête contenue dans votre lettre. Il me fera plaisir de considérer la conclusion à laquelle vous serez arrivé après avoir pris connaissance de cette lettre.

"Votre tout dévoué,

(Signé) W.-L.-Mackenzie KING

"L'honorable P.-J.-A. Cardin, M.P.,
Ministre des travaux publics,
Ottawa."

L'honorable Cardin a répondu au premier ministre qu'il ne trouvait dans sa lettre que "les arguments, les interprétations et les points de vue déjà discutés et qui ont précédé la décision prise au conseil vendredi dernier." Il exprima le regret de ne pouvoir retirer sa démission.

L'honorable Mackenzie King se vit obligé d'accepter la démission de M. Cardin à qui il adressa une lettre de regret et où il lui écrivit:

"Depuis la mort de Lapointe et de Dandurand, vous étiez, si on compte nos années d'association, mon plus vieux collègue du cabinet. Nous avons siégé ensemble au Parlement durant de nombreuses années. Pendant treize ans, nous avons partagé la responsabilité du pouvoir. Durant tout ce temps, nos contacts politiques et personnels ont été si intimes et empreints d'une telle amitié que la séparation qui suivra

(Suite à la deuxième page)

L'apport des laïcs à l'enseignement classique

(Suite) 1-

L'exposé succinct des principes généraux que nous avons fait la semaine dernière sur l'enseignement secondaire nous a conduit à la conclusion que l'un des moyens les plus efficaces d'introduire des réformes dans les collèges, c'est d'y confier des chaires à des laïcs savants doublés de pédagogues. C'est le but de la motion Casgrain discutée ces jours derniers à l'Assemblée législative de Québec.

Depuis quelques années, sous la pression des événements, la mentalité a évolué dans la meilleure direction, à ce sujet. Les religieux et les prêtres ont compris que leurs longs et fructueux services consacrés à l'enseignement classique ne leur confèrent pas un droit exclusif sur l'enseignement de toutes les matières au programme de plus en plus chargé des collèges dont ils ont la direction depuis le régime français.

Plusieurs institutions, à travers la province, ont déjà fait appel aux professeurs laïcs qui, en plus de faire bénéficier leurs élèves de leur expérience et de leurs connaissances dans des domaines ordinairement difficiles d'accès aux clercs, leur ont inculqué des notions plus concrètes de la vie et leur ont ouvert des horizons plus vastes que ceux des anciens "petits séminaires", qui se bornaient surtout à la formation de futurs prêtres et "admettaient néanmoins les bons jeunes gens qui se destinaient aux carrières profanes, pourvu qu'ils se conformeront au règlement d'un séminaire". La présence des laïcs dans nos collèges n'exclut pas l'influence spirituelle des religieux sur les élèves et ne rétrécit pas leur champ d'action dans le domaine du savoir. Elle complète au contraire leurs connaissances et leurs directives en leur donnant un sens plus réaliste, et partant, plus conforme aux aspirations et à l'idéal de la majorité des élèves, qui ne sont pas tous appelés à la vie religieuse ou au sacerdoce.

La revue universitaire, le Canada Français, affirme que pour améliorer la situation, nos collèges ont besoin de professeurs laïcs bien choisis et diplômés de l'école normale supérieure. La faculté des lettres de l'université Laval, de Québec, possède une institution de ce genre depuis 1920. Elle est en mesure, selon M. Casgrain, de fournir à nos collèges classiques tous les professeurs dont ils peuvent avoir besoin. A Montréal, nous avons un embryon d'école normale supérieure au vieux séminaire de philosophie de Saint-Sulpice. Mais d'école basée sur celle de Paris et dont révalent feu Mgr Gauthier et feu le sénateur Dandurand comme complément du collège Stanislas, point. Ce serait un foyer de haut savoir et de spécialisation où les futurs professeurs religieux et laïcs complèteraient les connaissances bien rudimentaires, admettons-le, acquises durant le cours classique, et se familiariseraient avec des méthodes pédagogiques éprouvées.

Une telle institution, où devraient faire un stage tous ceux qui se destinent à l'enseignement secondaire, serait un réservoir précieux où les collèges puiseraient un personnel enseignant d'une culture générale complète et d'une connaissance approfondie de la science que chacun de ses membres devrait enseigner. Cette création exercerait une répercussion salutaire sur le choix des professeurs. Car, il faut bien l'avouer, si un bon nombre sont éminemment qualifiés, d'autres le sont moins, et d'autres pas du tout. Cette carence de qualification provient surtout de l'obligation où l'on se trouve parfois de confier à un professeur une chaire pour laquelle il ne possède ni la préparation suffisante ni le goût ni le talent requis. Il donnerait alors toute sa mesure dans une autre matière ou dans le ministère paroissial. Le vieux proverbe est toujours vrai: tant vaut le maître, tant vaut l'école. Les vieux pédagogues ont toujours reconnu que la compétence du professeur prime la supériorité des programmes et que le meilleur programme mis entre les mains d'un professeur médiocre ne formera jamais que des élèves médiocres.

Comme le collège Stanislas, cette école normale supérieure serait une filiale de l'université de Paris... en temps de paix. Ces professeurs viendraient d'abord et surtout de France. Et pourquoi pas? Le contraire nous ferait tourner dans un cercle vicieux. Une fois de plus, nous devrions aller chercher à l'étranger ce qui nous manque. Compter parmi nous une institution étrangère conduite par des étrangers, ce n'est pas faire preuve de colonialisme intellectuel, comme d'aucuns le prétendent. Nous ne devons certes pas faire dépendre tout notre enseignement de l'étranger; mais il serait mauvais et funeste, d'autre part, de fermer notre porte à la culture et aux disciplines à la source desquelles nous devons toujours nous abreuver si nous ne voulons pas mourir intellectuellement.

Du reste, ce n'est pas se mettre à la remorque de l'étranger, pour des Canadiens, que de faire appel aux civilisations française et anglaise. Les universités canadiennes de langue française et de langue anglaise ont toujours compté dans leur personnel des professeurs français et anglais. Il s'effectue même un échange. Ainsi, McGill retient depuis longtemps les services de professeurs de France. Les deux races du Canada ont reçu de leur mère-patrie respective un héritage qu'il leur est souvent impossible de conserver et de développer seules. Elles doivent donc, à l'heure du danger, solliciter l'apport indispensable de la civilisation dont elles sont les héritières si elles ne veulent pas sombrer.

Cinq ou dix professeurs laïcs dans chaque collège seraient des guides précieux pour notre jeunesse et sa formation française", a soutenu M. Casgrain, en Chambre. "Nous avons besoin, a-t-il poursuivi, de suppléer à notre pauvreté matérielle par une richesse perpétuellement accrue de l'esprit. Nous ajouterions à notre élite et à la richesse de l'esprit national si nous avions plus de professeurs laïcs."

Ces deux propositions inclinent à la réflexion: "Guides précieux pour notre jeunesse et sa formation française". Il est déplorable, en effet, de constater combien la plupart de nos bacheliers écrivent et parlent mal le français, combien rudimentaires sont leurs connaissances sur la littérature, les arts et l'histoire. Les étudiants canadiens qui ont fait un stage en Europe ont souvent constaté leur infériorité vis-à-vis des étudiants français sur ces différents sujets. Des professeurs diplômés de l'école normale supérieure, qui soumettraient ses étudiants au programme sévère et très élaboré de l'université de Paris, contribueraient à relever le niveau des études en se faisant les protagonistes de l'emploi du mot propre et de l'expression juste joints à l'élegance de la phrase, préoccupations dont on ne se soucie guère dans nos collèges classiques, si on en juge par les conversations, les discours et les écrits de leurs élèves et de leurs anciens, et même de quelques professeurs. C'est pénible à dire, mais la vérité conserve ses droits partout. Un exemple entre plusieurs: je recueillis dernièrement sur les lèvres d'un prédicateur, ancien professeur de rhétorique, cette perle parmi bien d'autres: "Le Christ renvoyait la foule chez eux".

Il y a aussi ce fait qu'une telle réforme ouvrirait la carrière de l'enseignement secondaire aux jeunes gens qui ont passé par le collège classique et qui n'ont pu, à cause de leur condition financière, ou encore par absence de goût ou d'aptitudes pour les carrières "libérales" traditionnelles, se diriger vers l'université. Au lieu d'occuper des emplois inférieurs, de se lancer dans le journalisme ou la politique avec un bagage inférieur de connaissances et insuffisamment préparés, ou de s'enliser dans un fonctionnarisme soporifique, ils pourraient s'orienter, avec profit pour eux et la société, vers une carrière conforme à leur degré de culture et à leur rang social.

Ces laïcs de l'enseignement secondaire constitueraient de plus une élite intellectuelle qui nous manque et que nous pouvons difficilement recruter parmi nos "professionnels" qui n'ont ni le temps ni le goût, dans la plupart des cas, de s'évader de la routine quotidienne. Souvent, j'ai entendu des hommes de profession, jeunes et vieux, avouer qu'à la sortie du bureau, du palais ou de l'hôpital, ils ne se sentent aucun attrait pour ouvrir un livre ou tenir une plume! Qu'ils aient tort ou

(Suite à la deuxième page)

1- Voir l'Avenir du Nord du 8 mai 1942.

Commission du IIIe centenaire de Montréal

Les 17 et 18 mai, Montréal célèbrera le trois centième anniversaire de sa fondation.

Dans certains esprits il y peut-être un peu d'hésitation sur l'opportunité de célébrer ce troisième centenaire.

Sans doute y a-t-il une part de bien-fondé dans cette remarque, aussi ne verra-t-on pas cette année le grand déploiement des fêtes populaires.

Pourquoi nous fêterons le IIIe Centenaire

Pour être célébrés plus modestement, les fêtes du Troisième centenaire ne doivent pas moins être avec dignité, avec solennité.

Le mot de patrie indique déjà "la société dont faisons partie ceux qui nous ont donné la vie".

Entre les habitants d'une même ville, il y a une telle interdépendance qu'on ne peut s'empêcher de les comparer aux membres d'une même famille.

Tel est l'esprit que revêtiront les prochaines fêtes du troisième centenaire. Les villes ont le caractère que leur donnent leurs habitants.

Métropole française dans un pays dont la majorité est anglo-saxonne, Montréal a des traits qui la distinguent des autres cités américaines.

Pour la majorité des habitants les vieux fonds français, attaché aux traditions et soupçonneux des

changements trop hardis, met un frein judicieux à l'engouement ou à la dispersion de l'intérêt.

Empruntant à la géographie une comparaison, je dirais que Montréal semble situé au confluent de trois fleuves: deux fleuves anciens qui ont déposé des alluvions, c'est la France et la Grande-Bretagne.

Et cela se témoigne dans nos deux universités qui reçoivent encore des apports précieux des vieux pays tout en faisant une large part aux méthodes progressives et aux idées du Nouveau Monde.

Ces contrastes sont peut-être plus évidents à Montréal qu'en aucune autre ville du Continent.

Il sera donc tout à fait à propos que les représentants de ces trois sources de civilisation s'unissent les 17 et 18 mai pour célébrer la mémoire des fondateurs de la ville.

Comment fêterons-nous le IIIe Centenaire? Mais la décoration extérieure n'est qu'une partie de notre participation aux fêtes.

On ne pouvait mieux marquer le début des Fêtes du Troisième centenaire que par cet acte de foi, répétant, à trois cents ans de distance, celui des fondateurs, aussi convient-il de remercier les dignitaires qui forment le Comité des Fêtes religieuses.

On ne pouvait mieux marquer le début des Fêtes du Troisième centenaire que par cet acte de foi, répétant, à trois cents ans de distance, celui des fondateurs, aussi convient-il de remercier les dignitaires qui forment le Comité des Fêtes religieuses.

Pour la majorité des habitants les vieux fonds français, attaché aux traditions et soupçonneux des

LES PAMPHLETS DE VALDOBRE

Après un de ces silences dont il a le secret, Valdobre a publié, à la fin d'avril, le premier cahier de la cinquième série de ses pamphlets qui offrent au lecteur viril une matière copieuse apprêtée à la sauce piquante.

Selon son habitude, Guillaume FREDERIC en donnera une appréciation personnelle dans notre prochain numéro.

La situation...

(Suite de la 1ère page)

lisation du Service des Incendies. Le Saint Sacrement restera exposé à l'adoration des fidèles durant toute la journée et dans l'après-midi, à cinq heures, une procession composée de nombreux prêtres et membres du clergé se rendra de l'Hôtel-Dieu au reposoir où sera célébré le Salut suivi de la bénédiction du Saint-Sacrement.

Le dimanche soir aura lieu le grand feu d'artifice, généralement offert par le journal "La Presse". La première journée des Fêtes se clôturera donc d'une manière éclatante et brillante.

Hommage à Maisonneuve

Le lendemain, lundi matin 18 mai, à dix heures et demie, aura lieu l'hommage à Maisonneuve cérémonie à laquelle participeront les principales sociétés et les principaux corps publics de Montréal.

Durant l'après-midi un groupe de notables se rendra en délégation dans les six communautés religieuses qui ont présidé à la fondation de Montréal ou qui ont largement contribué à son développement.

Des délégués remettront à chacune de ces communautés, une enveloppe destinée à commémorer l'événement du IIIe Centenaire et à exprimer la reconnaissance des Montréalais à l'égard de ces religieux.

Visites aux endroits historiques

Maitre Victor Morin qui, depuis si longtemps et de multiples façons, s'intéresse aux choses de notre histoire locale, a préparé, à l'occasion des Fêtes du IIIe Centenaire une petite plaquette dans laquelle il signale à l'attention de ses concitoyens les principaux sites historiques que renferme notre ville.

Chaque endroit intéressant il y aura un guide qui en fera l'histoire et en expliquera les particularités. Que de découvertes attendent un grand nombre d'entre-nous qui, d'un pas toujours pressé, passons bien souvent à côté des richesses historiques de notre ville.

Le IIIe Centenaire est notre fête à tous

Ce n'est là qu'une partie du programme des fêtes du IIIe Centenaire qui témoigne que cet anniversaire ne passera pas inaperçu, que ce ne sera pas un jour comme un autre.

Raymond TANGHE

FETE VICTORIA BILLETS DE LONGUE fin-de-semaine

Entre toutes les stations au Canada et pour certains endroits aux Etats-Unis.

TARIF SIMPLE PLUS UN QUART POUR BILLET ALLER ET RETOUR

Valables pour aller midi vendredi, 22 mai, jusqu'à 2.00 p.m. lundi 25 mai.

Au retour, départ jusqu'à minuit, mardi, 26 mai 1942

MINIMUM DES PRIX REDUITS: Adultes ou Enfants - 25c - Renseignements supplémentaires de tout agent.

Pacifique Canadien

d'abréger le conflit et hâter la victoire. C'est la conviction de l'armée chinoise tentent vaillamment véritablement en scène pour préparer la cessation des hostilités.

En prononçant ces paroles, M. Dalton avait en vue la situation des Alliés en Europe, croit-on, car en Orient actuellement la situation n'est pas très brillante pour les Alliés.

Aux Philippines, l'ennemi en s'emparant de l'île de Corregidor a anéanti le dernier centre de résistance organisée dans l'archipel. En complétant l'occupation de la baie de Manille, l'ennemi se trouve en possession d'une grande base navale qui lui permettra de poursuivre ses opérations en direction du sud.

Quand les Japonais ralentirent leur avance vers l'Australie, on crut un temps qu'ils avaient été arrêtés. Mais nous avons toujours signalé que l'ennemi restait en mesure d'attaquer l'Australie et que s'il restait sur ses positions dans le Pacifique, cet état de fait permettait de continuer l'offensive.

LA BATAILLE DE LA BAIE DU CORAIL

Cependant les Alliés ont des chefs militaires aussi habiles que ceux de l'ennemi mais ils ne disposent pas comme les Nippons d'effectifs considérables qu'ils peuvent sacrifier à la victoire.

C'est à une flotte d'invasion ennemie que se sont attaqués les Alliés. Si cette flotte d'invasion que les Japonais ont rassemblée dans les environs des îles Salomon a été dispersée et anéantie, la menace qui planait sur la voie de communication maritime entre les Etats-Unis et l'Australie n'existe plus pour l'instant.

Cependant si les Nations Unies ont dans cette bataille perdu autant de navires que le dit l'ennemi, notre défense navale sera si affaiblie que les navires japonais pourront la percer et atteindre les Nouvelles-Hébrides et la Nouvelle-Calédonie et être en mesure d'isoler l'Australie.

Prenez une partie de votre monnaie en TIMBRES d'ÉPARGNE de GUERRE aux BANQUES • BUREAUX DE POSTE MAGASINS A RAYONS • PHARMACIES ÉPICERIES • DÉBITS DE TABAC LIBRAIRIES ET AUTRES DÉTAILLANTS

Le Canada en guerre

609 recrues en un jour

Le mardi, 5 mai, fut l'une des plus grosses journées de la guerre pour le recrutement: 609 volontaires, dont 21 femmes, ont été incorporés dans l'armée.

Mme René de la Durantaye, d'Ottawa, vient d'être nommée adjointe de Mlle Byrne Sanders, directrice du service des consommateurs (Office des prix et du commerce en temps de guerre).

Gisements de moscovite

Un cultivateur de l'est de l'Ontario a découvert d'importants gisements de moscovite (genre de mica très pauvre en magnésium, riche en potassium et aluminium, de couleur claire, très élastique).

La Croix-Rouge

Depuis le 11 mai, la Croix-Rouge canadienne lance un appel à tous les Canadiens, à qui elle demande neuf millions de dollars pour poursuivre son oeuvre de miséricorde.

Reconnaissance de Saint-Pierre

L'administrateur civil des îles Saint-Pierre et Miquelon, M. Alain Savary, a écrit à M. Gustave Sauvain, président du comité de la France libre, à Ottawa, pour remercier la population de la capitale et de Hull des dons généreux qu'elle a fait parvenir à Saint-Pierre et Miquelon.

Un autre as canadien-français

L'officier-pilote Laurent Robillard, titulaire de la "Distinguished Flying Medal", qu'il mérita lorsqu'il n'était encore que sergent, est rentré au Canada. Le pilote Robillard a descendu cinq appareils ennemis, officiellement, mais les journaux ont surtout fait état de son éviation sensationnelle, à travers toute la France, qui lui fut facilitée par toute la population, dans les deux zones. Forcé de sauter de son avion, en flammes au-dessus de la zone occupée, le pilote de vingt ans

réussit à échapper à la vigilance des Allemands et à regagner son escadrille.

Un centre de répartition des envois de nourriture outre-mer vient d'être institué, destiné à assurer une juste distribution de ces envois, selon les besoins des régions et les catégories de personnes. Il s'agit, naturellement, des envois que les expéditeurs ne destinent pas à une personne ou à une oeuvre en particulier.

Construction navale et maritime

Depuis la guerre, environ un millier de navires de guerre de diverses catégories ont été lancés des chantiers canadiens. Le Canada construit aussi des cargos. Le programme établi pour les chantiers maritimes prévoit la construction de 154 cargos de 10,000 tonnes et d'un certain nombre d'autres de moindre tonnage.

Transport aérien

Les avions de transport canadiens ont volé 12 millions de milles utiles en 1941, une augmentation de 15 pour cent sur l'année précédente. En 1941, les lignes canadiennes ont transporté 193,997 voyageurs et 15 millions de livres de marchandises. Durant la même année, 3,388,634 livres de courrier ont été transportées par avion.

Mlle Pamela Bazinet décédée à S.-Agathe

Mlle Pamela Bazinet est décédée au presbytère de Sainte-Agathe. Née à Beauharnois, le 8 août 1866 du mariage d'André Bazinet et de Martine Pouliot, elle était l'aînée d'une famille de 10 enfants.

Les funérailles ont eu lieu à Sainte-Agathe, mercredi matin.

Nous offrons nos condoléances à Mgr Bazinet et autres membres de sa famille.

L'apport des laïcs...

(Suite de la première page)

raison, c'est un fait, et nous devons chercher hors de cette catégorie une véritable élite intellectuelle.

Sur cette question se greffe inévitablement le problème financier qui, nous le répétons, reste toujours insoluble lorsqu'il s'agit de l'instruction. Les crédits destinés au bien-être matériel reçoivent toujours un accueil bienveillant des représentants du peuple.

La démission de M. Cardin

(Suite de la première page)

La démission sera, je puis vous l'assurer, aussi lourde pour moi qu'elle le sera pour vous.

"Je tiens à vous remercier des mots d'appréciation et d'amitié que contenait votre lettre à mon endroit; je les partage à votre endroit. Je veux vous remercier aussi pour votre loyauté absolue, pour votre coopération utile et constante dans le travail d'administration, durant toutes ces années où nous en avons partagé le poids."



DE NOUVEAUX RÉGLEMENTS RIGOUREUX

restreignant la vente de pneumatiques neufs, usagés ou rechapés, et des chambres à air neuves ou usagées, et des services de rechapage

SONT MAINTENANT EN VIGUEUR

Un très petit nombre de personnes, propriétaires de véhicules indispensables de la catégorie privilégiée, peuvent maintenant se procurer des pneumatiques et des chambres à air utilisables, ou des services de rechapage.

Table with 4 columns: Catégorie, Acheteurs, Ce qu'ils peuvent acheter, Comment acheter. Categories include A (Médecins, gardes-malades), B (Techniciens de guerre), C (Inspecteurs de denrées alimentaires).

TOUT VENDEUR DE PNEUMATIQUES PEUT DONNER TOUS LES DÉTAILS DE LA NOUVELLE ORDONNANCE

Des peines très rigoureuses frapperont toute infraction aux nouveaux règlements. Les vendeurs de pneumatiques au Canada collaborent avec le gouvernement au fonctionnement efficace et à l'observance de l'ordonnance.

Toute personne, qu'il s'agisse ou non d'un vendeur, doit déclarer, au plus tard le 31 mai, au plus proche bureau de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre, le nombre des pneus et chambres à air qu'elle avait en sa possession le 15 mai, qui ne sont pas des rebuts, et qui ne sont pas montés sur des roues roulantes et une jante de rechange de chacun de ses véhicules automobiles.

Ministère des Munitions et approvisionnements

L'HONORABLE C.-D. HOWE, MINISTRE

MÉNAGEZ VOS PNEUS—CE SONT PROBABLEMENT LES DERNIERS QUE VOUS AUREZ D'ICI LA FIN DE LA GUERRE

LE CONSEIL NATIONAL DU TRAVAIL EN TEMPS DE GUERRE INDEMNITÉ DE VIE CHÈRE L'Office national canadien de la Statistique ayant constaté que l'indice du coût de la vie de 115.9 (indice révisé de 115) indiqué le 1er avril 1942 ne représente pas une hausse d'un point complet ou plus comparativement à l'indice correspondant de 115.5 (indice révisé de 114.6) pour le 1er octobre 1941, le Conseil national du travail en temps de guerre, en exécution de l'article 12 de l'arrêté en conseil C.P. 8253, décide et déclare en conséquence que, pour la période du 15 mai au 15 août 1942, sous réserve du droit reconnu aux employeurs ou aux travailleurs de demander à un conseil du travail en temps de guerre l'autorisation de verser une indemnité de vie chère dont le chiffre aurait été reconnu "juste et raisonnable" par le conseil en vertu dudit arrêté en conseil.

Aux Canadiens fidèles

C'est beau, de lever l'ancre et de tendre les voiles, De dire : "Partons-nous ? Le moment est venu !"

P. M.-A. BELLOUARD, O.P.

(Collège dominicain, Ottawa, 24 février 1938).



Les idées de Madame Voisclair

C'est bien ennuyeux, Mme Voisclair, que les épiciers nous refusent de nous apporter les "ordres" de moins d'une piastre, maintenant ?

Conseil des hygiénistes à 15,000 mères

Examen de près de 15,000 nourrissons

"Si le taux de notre mortalité infantile a baissé d'une façon remarquable depuis 25 ans, on peut affirmer que la propagande organisée par nos unités sanitaires exerce une grande influence dans ce domaine."

Les hygiénistes s'accordent à proclamer que l'enfant naîtra vigoureux ou misérable selon le soin qu'on aura donné à sa mère pendant qu'elle le portait.

L'hygiène de la première enfance qui est également essentielle a été poursuivie avec succès durant le mois de mars.

Fidèles à l'intense campagne d'immunisation et de vaccination entreprise, il y a déjà plusieurs années, dans notre province, les médecins hygiénistes des unités sanitaires ont fait le travail suivant :

Chronique féminine

Un service à rendre à vous-même et aux transports publics :

Réapprendre à marcher !

La guerre présente, la plus fantastique de l'histoire, puisqu'elle encercle vraiment le globe terrestre tout entier, entrainera des changements de mœurs dont personne n'aurait rêvé, voilà seulement dix mois.

à vous dégoûder les jambes ; le crépuscule de six heures n'est pas encore la nuit !

Pour bien marcher, profitablement, il faut autant que possible marcher seule, sans parler, sans prêter attention à d'autres personnes.

La manière de vous chausser a aussi beaucoup d'importance. Si vous êtes sincèrement résolue à vous "mettre" à la marche, faites l'acquisition de souliers larges et souples, à talons assez plats.

Un conseil d'expérience : avant la marche, évitez de boire une quantité trop considérable de liquide ; rien n'est aussi mauvais pour la digestion et ne prédispose davantage aux palpitations.

Voilà quelques conseils sur ce qui est non seulement un moyen, primordial s'il en fut, de décongestionner les services publics, mais sur le divertissement le moins coûteux, le plus sain, le plus rajeunissant de tous...

Vous les Roulez Mieux avec le TABAC À CIGARETTES OGDEN'S FINE CUT

ROYAL PAIN ENVELOPPÉ HERMÉTIQUEMENT. Avec la 'ROYAL' la levure de confiance. Le pain est savoureux, léger, toujours apprécié.

POUR SUCRER QUOI QUE CE SOIT

Quand du sucre est d'exigence, vous pouvez employer la Mélasse BEMA avec avantage. Dans la cuisson de gâteaux, biscuits, tartes, puddings, etc. — sur des céréales et même dans le thé et le café — sur du pain, des crêpes ou des gaufres — BEMA est idéale.

La raison c'est que la BEMA est le jus pur de la canne à sucre — reçue dans son contenant original avec sa bonté naturelle intacte.

Son riche contenu de fer en fait aussi un précieux supplément au menu quotidien.

MARQUE BEMA MELASSE DE BARBADES "UN PRODUIT PUR — SANS MELANGE"

PORTEZ HAUT LE FLAMBEAU DE LA LIBERTÉ



Recrutement de l'argent des Patriotes dans 500 Bureaux canadiens

Chaque succursale de la Banque de Montréal est un "bureau de recrutement" pour les dollars des Canadiens désireux de servir leur patrie.

BANQUE DE MONTREAL

"BANQUE QUI ACCUEILLE BIEN LES PETITS DEPOSANTS"

Service de banque moderne et expérimenté... fruit de 124 années de fructueuses opérations. Succursale de St-Jérôme : R. P. GENDREAU, Gérant

OPTOMETRISTE-OPTICIEN Bachelier en Optométrie. Spécialité : EXAMEN DE LA VUE. PAUL E. TALBOT, Ba. O.

OEUF, FARINE, LAIT ET BEURRE PRÉCIEUX ÉPARGNÉS AVEC LA "MAGIC". MAGIC BAKING POWDER. Gillett's LYE. Coûte moins de 1¢ par cuisson ordinaire.

Lettre à Prosper

Mon cher Prosper,
La guerre vous ramènera, sur quelques points, à l'existence de vos ancêtres. Il ne faudrait pas prendre cela en mauvais part : nos grand-pères étaient gens heureux. Ce qui attire cette réflexion, cher ami, c'est la lecture de certaines décisions, dictées au gouvernement fédéral par la nécessité. Ainsi, le bois ou autres matériaux devront se substituer au fer, désormais, dans la fabrication d'un grand nombre d'instruments destinés à la ferme; entre autres pour les colliers d'attelage, pour les jougs, pour les timons, pour les claies à charger le foin, pour les récipients destinés à abreuver les bêtes, etc.
C'était comme cela dans l'ancien temps : car avant que l'importation en devienne régulière, le fer était rare dans la colonie. Quand Ottawa annonce qu'on devra se passer du précieux métal, "excepté pour les roues, les essieux et les coussinets" dans la construction des voitures de la ferme, et "que les parties métalliques des traîneaux se limiteront aux patins", il ne fait que rétablir des conditions dont nous pourrions nous accommoder aussi facilement que nos ancêtres.
D'ailleurs, les restrictions ne se limiteront pas au fer, mais bien à quatorze métaux différents, ainsi qu'au caoutchouc. Naturellement, l'usage du caoutchouc persistera dans la fabrication des instruments où il est indispensable; partout ailleurs, d'autres substances seront employées. Personne ne s'en trouvera plus mal, mais notre effort de guerre en bénéficiera beaucoup.
Tu ne t'en rends peut-être pas compte, Prosper, mais ces restrictions sur le métal sont absolument nécessaires. Je lisais cette semaine que pour fabriquer un seul tank de grosseur moyenne, il faut autant d'acier que pour la fabrication de vingt-quatre automobiles ordinaires; et que pour faire un seul avion

de chasse, on demande autant d'aluminium que celui qui serait utilisé dans la fabrication de sept cents automobiles! C'est pourquoi le métal devient si précieux, et c'est pourquoi également nous devons accepter d'être rationnés sur l'essence. Sais-tu que pour faire voler un seul avion de bombardement de Londres à Berlin, aller et retour, il faut autant de gazoline que celle dont se servirait un citoyen de Halifax se rendant de sa ville à Vancouver et revenant ensuite à Halifax?
Que le gouvernement remplace donc le métal par du bois sur les voitures et sur tes instruments aratoires, tu n'en feras pas moins ton devoir de Canadien pour cela, n'est-ce pas? Et même si d'autres restrictions devenaient nécessaires, le cultivateur canadien saurait les accepter avec facilité: ce serait une de ses manières, à lui, de servir.
Il n'y a pas si longtemps, du temps de mon arrière-grand-père, on fabriquait, à sa ferme ou au village, tout ce dont sa famille se servait. Je dis tout: vêtement, chaussures, toute la nourriture, matériaux de construction. Le charbon du village voyait aux ferments des véhicules et le maréchal ferrant aux sabots des chevaux. On achetait du sel et du thé. On fabriquait absolument tout le reste!
Et ces hommes-là étaient libres. Hésterions-nous, Prosper, à faire un peu comme eux (je dis: un peu, car un tel retour en arrière ne sera nullement nécessaire) pour conserver, à notre tour, cette liberté qu'ils étaient venus chercher au Canada, et qu'ils nous ont léguée comme notre bien le plus précieux?
Poser la question, c'est y répondre, tout comme si tu possais celle de mon amitié et de mon patriotisme.
Bien à toi,
DAMASE

LIVRES - JOURNAUX - REVUES

LE ROMAN D'UN LACHE (1)
par Maurice Dekobra
"Alain et Irène constituent un de ces ménages qui se chamaillent avec des raffinements chinois, qui se déchirent en respectant la syntaxe, qui font assaut d'érudition entre la salle de bains et l'oreiller et s'envoient des citations comme des grenades à main. Mais si Alain goûte peu les dons de sa femme sur la scène, il apprécie en elle la femme désirable, lorsqu'oubliant de prendre la pose, elle s'abandonne dans ses bras."
Voilà comment Dekobra décrit les deux personnages principaux de son nouveau roman. Irène est une

(1) Un fort volume d'environ 300 pages, en vente dans toutes les Variétés ainsi qu'aux Editions Variétés, 1410, rue Stanley, Montréal, Canada.

ancienne actrice d'une séduisante beauté. Alain de Kergueven est le fils aux idées avancées d'un général à la retraite.
Au début du roman, on assiste à une scène admirablement racontée qui nous fait comprendre l'esprit qui règne entre ce couple. Au même moment la guerre se déclare. Alain, antimilitariste, rejoint son régiment. Mais il a peur de la mort. Terré dans une tranchée, il cherche le moyen de s'évader, de retrouver sa femme qui ne répond pas à ses lettres.
Un soir, au cours d'une reconquête, le déserteur son régiment et se rend à Paris où il apprend qu'Irène l'a quitté.
Que fera Alain? Les autorités militaires sont à sa poursuite. Il se sent traqué. Reverta-t-il Irène qu'il désire encore avec toute l'ardeur de sa jeunesse? Plein de rancune, courbé sous le poids de son crime, le déserteur prendra la route de la maison familiale. C'est là qu'il reverra Irène et que se jouera le véritable drame.
Sur ce thème neuf, Maurice Dekobra déploie son grand talent de romancier. Tout au long d'un récit au style agréable, il noue des intrigues amoureuses et les démêle de main de maître. LE ROMAN D'UN LACHE est un livre qui nous fait vivre un drame intense. C'est incontestablement un des meilleurs romans de Maurice Dekobra.
(Communiqué)

PRIERES (1)
par Charles Péguy
Charles Péguy est actuellement l'auteur catholique qui intéresse davantage le public lecteur.
C'est ce que Pierre Péguy a voulu dire dans son Introduction au livre PRIERES que Les Editions Variétés viennent de rééditer, lorsqu'il a écrit: "Il y a longtemps qu'on n'oserait plus parler de chapelle à propos de Charles Péguy. Son oeuvre n'est plus le bien de quelques amis, le privilège d'une élite, elle touche un public, de jour en jour, plus vaste."
PRIERES comprend les meilleures pages de l'oeuvre de Charles Péguy. Elles ont été superbement groupées dans cet ouvrage en vue d'un double but: donner au lecteur, demeuré étranger à Péguy, une occasion inoubliable de faire sa connaissance; et apporter au public déjà friand de Péguy un recueil qu'il pourra ouvrir n'importe où et qui lui fournira toujours quelques pages prises entre les plus purs, entre les plus simples.
Dans les heures de crise que nous traversons, le grand écrivain catholique Charles Péguy est un auteur qu'il faut lire. C'est incontestablement l'un des grands témoins de la France et l'un des écrivains dont on parlera le plus au cours des prochaines années.

(1) Un volume de 130 pages, format bibliothèque. Gallimard, Paris, éditeur. Réédition: Les Editions Variétés, Montréal. Prix \$0.60. En vente dans toutes les librairies et aux Editions Variétés, 1410, rue Stanley, Montréal.

LA FAMILLE
Mai 1942
Editorial: Amour maternel, Gilles Dupré; La famille comme centre de formation sociale, Jean Rollieu; L'enfant, ce petit roi, Gilbert Laverdure; Prière, Renée Chades; Les couches-chaudes, Dr Joseph Gauvreau (Grand-Père); Pour faciliter les rapports entre jeunes gens et jeunes filles, Bernardin Verville; Le couvre-feu, Berthe Potvin; Il ne faut rien faire à moitié, Albert Tessier; Restons chez nous, Marguerite Saint-Germain-Lefebvre; Ils viendront tous ce soir, Moïsa Olier; Le problème de l'éducation, Marcel Dugal; Entretien des murs et des planchers, Gisèle Potvin; La Mèche de pain; Chez les Dubois, Voysin DENFACE; Occupons nos loisirs, Monique Bureau; La lettre, Adrienne Choquette; Menus économiques, Monique Bureau; Service généalogique, Archange Godbout; Une rose, un sourire... et... des larmes, Claire-Hélène.
L'EDUCATEUR
Mai 1942
Information familiale, le Directeur de l'Institut Familial; Condamnation du néomalthusianisme, Hervé Blais; L'hygiène mentale du nouveau-né, Jean-Charles Miller, M.D.; Les vertus de nos enfants, Odette Vincent; Soins à donner au petit enfant, Marcel Langlois, M.D.; La mère et son enfant, Guillaume Lavallée; La surdité, Joseph Lamoureux, M.D., spécialiste; Les grands responsables de l'enfance délinquante, Marcel Trahan, avocat.
Administration: 2020 ouest, rue Dorchester, Montréal. — Tél.: Fitzroy 8772. LA FAMILLE, un an: \$0.50; LA FAMILLE et L'EDUCATEUR, un an: \$1.00.
LA VIE GRACIEUSE DE CATHERINE TEKAKWITHA (1)
par Juliette Lavergne
Les Editions Fides viennent de publier LA VIE GRACIEUSE DE CATHERINE TEKAKWITHA, par Juliette Lavergne. La prière d'insérer de l'éditeur dit que ni la documentation scientifique ni la nomenclature chronologique n'altèrent cette biographie ée qui

est exact. L'auteur ne prétend apporter rien de nouveau sur le sujet; c'est simplement le récit de la vie d'une jeune Iroquoise morte en odeur de sainteté et dont le procès de béatification est en cours.
Cela dit, il convient de féliciter l'auteur; le récit romancé est fort joli et édifiant. Sans effort, en moins de deux cents pages, on apprend les principaux événements de la vie à la fois accidentée et calme de l'héroïne, et l'on voit un indémontable tableau de la vie des Amérindiens. Dans un prologue, l'auteur nous raconte la vie des parents de Catherine. Puis, ses parents morts, Catherine va vivre chez son oncle, d'où après bien des épreuves, elle s'en ira à la Prairie, colonie indienne catholique si édifiante.
Voici en quels termes M. l'abbé J.-C. Beaudin, qui a écrit la préface, recommande ce volume:
"Quels que soient vos goûts et vos préférences, prenez et lisez ce livre... Vous y trouverez aventures,

amour, histoire, descriptions, légendes, moeurs sauvages, consolations et pensées profondes, tout cela écrit dans un style simple, enjoué, sans phrase, et à la portée des plus jeunes comme des plus âgés, des plus instruits comme de ceux qui le sont moins."
On ne devrait mettre dans le jardin potager que les plants les plus vigoureux, parce qu'il est essentiel de produire des plantes saines, robustes, qui puissent résister aux attaques des maladies et des insectes non seulement au printemps mais pendant toute la saison de végétation. Tous les ans ou presque, certaines parties du jardin et certaines récoltes sont attaquées par des insectes ou des maladies et le jardinier qui veut ap-

pliquer de la façon la plus utile les moyens répressifs recommandés devrait apprendre à connaître la plupart de ces fléaux afin de pouvoir les identifier promptement.
On trouvera une liste des insectes et des maladies nuisibles aux légumes dans le feuillet No 45, intitulé "Moyens de combattre les maladies et les insectes nuisibles dans le jardin potager".
Les noms des insectes et des plantes attaquées sont donnés ainsi que la description de ces insectes, les méfaits qu'ils causent et les moyens de les combattre dans l'est et dans l'ouest, les formules des poisons employés et les tableaux de dilution. On peut se procurer ce feuillet en s'adressant au Bureau de publicité et d'extension du ministère fédéral de l'agriculture, Ottawa.

LA CROIX-ROUGE triple la valeur de chaque dollar. Elle achète toutes choses au plus juste prix. En outre, des millions d'auxiliaires bénévoles tricotent, cousent travaillent, sans aucune rémunération. Enfin, le transport des objets fabriqués se fait gratuitement.
Cela est très heureux, parce que les vivres, les vêtements, le gîte et l'hospitalisation coûtent des millions.
Chaque semaine, 40,000 colis sont expédiés par la Croix-Rouge Canadienne aux prison-

niers de guerre. Il faudrait en doubler le nombre pour satisfaire à tous les besoins. Les envois sont continus; les souscriptions doivent l'être aussi. La Croix-Rouge n'a jamais eu un besoin plus urgent de vos dollars. La Croix-Rouge est à son poste 24 heures par jour. Faites votre part pour soutenir cette armée humanitaire. Laissez parler votre coeur. Déliez les cordons de votre bourse.
Les comptes de la Croix-Rouge Canadienne sont examinés par l'Auditeur général du Canada.
Comité local de la Campagne:
SALLE du MARCHE, tél. 730

LA CROIX-ROUGE CANADIENNE
DONNEZ!..ceux qui souffrent vous le demandent!
LA SEULE SOUSCRIPTION NATIONALE CETTE ANNÉE EN FAVEUR DES OEUVRES DE GUERRE

Chronique ouvrière

"Ils ont coulé notre pétrolier!" ... alors les ouvriers devinrent furieux

D'un port canadien. — Ce matin-là, les ouvriers du chantier maritime situé près d'ici froncèrent les sourcils, en lisant la manchette du journal: "Le pétrolier "Marie-Jeanne" torpillé au large de nos côtes."
Car ce pétrolier n'en était pas un ordinaire. Les ouvriers du chantier dont nous parlons avaient construits quelques navires-citernes avant la guerre; ils avaient intensifié leur production durant 1941. Mais ces pétroliers n'étaient pas ultra-rapides. Deux ou trois avaient bien été amochés; cependant les convois passaient assez bien, en somme. Personne ne sentait le besoin urgent d'en construire d'autres en toute rapidité. Le chantier ne travaillait pas la nuit.
Mais le "Marie-Jeanne" était un objet de fierté. C'était le premier grand pétrolier capable de naviguer aussi vite qu'un océanique de luxe. Les ouvriers l'avaient vu naître, croître et se dresser sur ses cales, dans tout son orgueil de serviteur de la machine, cette formidable puissance moderne. Ils avaient assisté à son lancement, lorsque la femme du maire de la ville lui avait donné son prénom, consacrant le baptême d'une bouteille de champagne fracassée.
Puis... bang! Une explosion, un rideau de flamme, la mer en feu: déjà le fier "Marie-Jeanne" sombrait dans le cimetière marin. Alors, les ouvriers du chantier eurent directement conscience de la guerre. A l'heure du dîner, un contremaître grimpa sur un échafaudage, improvisa une courte harangue qu'il termina par ces mots: "Et à cette heure, commençons à faire du vrai travail..." Le discours du contremaître était quelconque; c'est l'expression de se, auditeurs qui ne l'était pas. L'ennemi avait coulé leur premier grand pétrolier, celui-là même qui ne portait aucun rivet et qui avait été un tel objet de curiosité et de fierté quand il avait été construit!
La semaine dernière, un journaliste qui visitait le chantier demanda à un manieur de chalumeau à acétylène, dont les trois fils sont dans la marine canadienne: "Vous en construisez un tous les mois?" Sans cesser son travail, l'homme répondit: "Haussez votre mire, m'sieur; cela, c'était avant le torpillage du "Marie-Jeanne".
Ainsi, à mesure que va s'accélérer le rythme de la guerre sur nos côtes, le sentiment du danger et de l'urgence d'éloigner l'ennemi s'accroît dans toutes les usines du

Canada. Il faut doubler le nombre pour satisfaire à tous les besoins. Les envois sont continus; les souscriptions doivent l'être aussi. La Croix-Rouge n'a jamais eu un besoin plus urgent de vos dollars. La Croix-Rouge est à son poste 24 heures par jour. Faites votre part pour soutenir cette armée humanitaire. Laissez parler votre coeur. Déliez les cordons de votre bourse.
Les comptes de la Croix-Rouge Canadienne sont examinés par l'Auditeur général du Canada.
Comité local de la Campagne:
SALLE du MARCHE, tél. 730

IL FAUT \$9,000,000
- PART DU QUEBEC \$2,000,000



Chaque dollar donné à la Croix-Rouge en vaut trois
LA CROIX-ROUGE triple la valeur de chaque dollar. Elle achète toutes choses au plus juste prix. En outre, des millions d'auxiliaires bénévoles tricotent, cousent travaillent, sans aucune rémunération. Enfin, le transport des objets fabriqués se fait gratuitement.
Cela est très heureux, parce que les vivres, les vêtements, le gîte et l'hospitalisation coûtent des millions.
Chaque semaine, 40,000 colis sont expédiés par la Croix-Rouge Canadienne aux prison-

LA CROIX-ROUGE CANADIENNE
DONNEZ!..ceux qui souffrent vous le demandent!
LA SEULE SOUSCRIPTION NATIONALE CETTE ANNÉE EN FAVEUR DES OEUVRES DE GUERRE

ça c'est du GIN
ça c'est du GENIÈVRE
c'est du MELCHERS
CROIX D'OR!

40 OZ
\$ **3.45**

26 OZ
\$ **2.40**

10 OZ
\$ **1.05**

PRODUIT DE MELCHERS DISTILLERIES LIMITED • MONTREAL ET BERTHIERVILLE

OÙ EST JOS?

À prendre une DOW

"Pendant le grand nettoyage, une Dow vous ravigote."

Plus de gens découvrent chaque jour que Dow est la plus délicieuse des bières

La T.S.F.

Ici Radio-Canada

"La radio est devenue une espèce d'université populaire qui ouvre toutes les portes à ceux qui ont la volonté d'apprendre."

"LEGENDE MYSTIQUE"

Poème de Mlle Cécile Chabot. — Concours du Choeur Lavallée-Smith.

"JE ME SOUVIENS"

Le vendredi, 15 mai à huit heures du soir

Radio-Canada poursuivra, le vendredi, 15 mai, la série de ses émissions inspirées des grandes fêtes du troisième centenaire de Montréal.

Pour créer le décor sonore de cette légende, Radio-Canada a engagé le Choeur Lavallée-Smith que dirige M. Jean Charbonneau.

La Légende Mystique s'inspire de ces quelques lignes de l'histoire de Ville-Marie: "On construisit sur la pointe de l'île un autel rustique et l'autel orné de branches de sapin et de fleurs sauvages, le Père Vimont y célébra la première messe, 17 mai, 1642."

La forêt de Ville-Marie tressaille de la tête aux talons et tandis que sur elle un grand signe de la croix,

pour la première fois, s'achève et se repose, sans comprendre ni comment ni pourquoi,

se font toutes ces choses, la forêt de l'île solitaire, la vierge païenne recueillie la prière de l'homme et répond: "Amen".

DES ALLOCUTIONS DU CARDINAL ET DU PREMIER MINISTRE

En faveur de la campagne antidiphthérique, le samedi, 16. — Par Radio-Canada.

Son éminence le cardinal Villeneuve, archevêque de Québec, prononcera une allocution aux postes du secteur français de Radio-Canada, le samedi, 16, à sept heures du soir, en faveur de la campagne antidiphthérique.

Le premier ministre de la province, l'honorable M. Adélard Godbout prononcera également une allocution en faveur de cette campagne humanitaire, le même soir, à six heures. Son honneur le maire de Québec, M. Lucien Borne, présentera le premier ministre.

"LA FOLLE ENTREPRISE"

Sketch historique de Mlle Reine Malouin. — Le Troisième Centenaire de Montréal. — Le dimanche, 17 mai, à 8 h. du soir.

Le sketch que transmettra Radio-

Canada, le dimanche, 17, à huit heures du soir, est de Mlle Reine Malouin et a pour titre: La Folle Entreprise. Cette émission appartient au cycle des fêtes radiophoniques organisées à l'occasion du troisième centenaire de Montréal.

CONCERT VOCAL ET INSTRUMENTAL

Le lundi, 18 mai, à 2 h. 30 de l'après-midi

Fleurette Beauchamp, pianiste et Robert Dupuy, baryton, donneront un concert à Radio-Canada le lundi, 18, à 2 h. 30 de l'après-midi. Voici leur programme: Premier mouvement du Concerto Italien, de Bach (Mlle Beauchamp); Couplets d'Assin, de l'Enlèvement au Sérail, de Mozart et un extrait des Couplets de Faust, de Beethoven (Robert Dupuy); Vieille Diligence sur la route de Muzillac (Fleurette Beauchamp); L'Echo de Fernand Mauret et Almonos-nous, de Reynaldo Hahn (Robert Dupuy); Intermezzo et Finale du Carnaval à Vienne, de Schumann (Fleurette Beauchamp).

SERENADE POUR CORDES

Le lundi, 18, à 8 h. 05 du soir

Jean Deslauriers, chef d'orchestre de cette émission de Radio-Canada, fera entendre le lundi, 18, à 8 h. 05 du soir, Valse, de Dvorak, Polka, de Komzak et Ah! Sweet Mystery of Life, de Herbert. Mlle Jeanne Desjardins, soprano, chantera "I'll see you again" de Noel Coward, Air de Yvella, de la Veuve Joyeuse, de Lehár et "The Star", de Rodgers.

LE CHANT DU MONDE

Le lundi, 18 mai, à 9 h. 30 du soir

La Cantoria reviendra au micro de Radio-Canada, le lundi, 18, à 9 h. 30 du soir, avec des oeuvres de Schumann, de Weatherley, de Martini, de Dvorak, etc. Le répertoire de la Cantoria permet de connaître les divers genres, les diverses écoles, les divers caractères de la musique chantée à travers le monde. Véritable cours de choral, si l'on veut, que dirige avec maestria M. Victor Brault, fondateur de la Cantoria.

Cette société se compose d'une quinzaine de voix recrutées avec soin. Plusieurs de ses membres sont des solistes en vue.

VOIX DE LAROCHELLE

Une émission de la B.B.C. consacrée aux fêtes du IIIe centenaire de Montréal.

La British Broadcasting Corporation consacrera l'une de ses émissions aux fêtes du IIIe centenaire de Montréal. Cette émission

"Vos amis les médecins"

XI Ce que signifie et représente la compétence du médecin

L'homme malade, pressé à la fois par l'inquiétude, la douleur et le sentiment du péril, demande assistance, obéissant en quelque sorte aux réactions complexes de son être vivant et menacé.

C'est d'abord l'instinct de conservation qui parle le plus fort; c'est aussi la douleur qui trahit la révolte de l'organisme atteint dans ses parties vives, c'est enfin la peur faite d'inquiétude, d'angoisse physique et morale, de l'ignorance du danger, de ses causes et des moyens de s'en préserver, la peur de la mort, qui pour être le lot commun et inéluctable de l'être humain, ne le trouve jamais spontanément et naturellement résigné.

Ajoutons à tout cela l'arrêt d'une activité qui ne tardera pas à poser pour lui un problème personnel, familial et social; enfin le sentiment de faiblesse et d'impuissance qui naît de la maladie même, devant le danger.

L'homme malade appelle donc au secours et les siens, qui l'entourent et cherchent à la rassurer et à le rassurer eux-mêmes, conscients de leur propre impuissance, joignent leur appel à celui du malade. Et vers qui? Vers le médecin. Et non pas toujours, nous l'avons déjà dit, vers le plus proche, sauf urgence absolue, mais vers celui de leur choix, qu'ils peuvent choisir, qu'ils prétendent choisir en toute liberté.

Quelle est donc la raison, quelles sont les conditions de ce libre choix? La raison majeure, c'est la confiance, les conditions essentielles sont contenues dans la compétence recherchée, voulue, exigée du médecin.

Il est juste et nécessaire de reconnaître que le malade qui confie sa santé, sa vie et tout le bonheur qu'elle peut lui réserver encore à un médecin, encourt, dans le choix auquel il procède, une réelle responsabilité, et il est bon d'ajouter qu'il n'a pas le droit de négliger ce qui n'est que sa seule fantaisie.

Il lui faut avoir confiance dans la science du médecin, sans doute, il lui faut donc s'en assurer autant qu'il le peut, mais, tout autant et avec juste raison dans l'homme qui la possède: car le malade peut-il être bon juge de la qualité et du degré de la science du médecin? Non assurément, quoiqu'il en pense lui-même et pour des raisons que la raison ignore. Mais cette confiance, à peu près aveugle, crée déjà pour le médecin une obligation majeure: celle d'y répondre par l'honnêteté d'une science suffisante, pour ne pas abuser de son malade par une science sans cesse entretenue, augmentée, mise à jour.

Confiance dans l'homme, venons-nous de dire. Oui, et de cela le malade peut être bon juge. Il en a déjà fait l'expérience pour lui-même.

passera le lundi, 18 mai, à 11 h. 15 du soir et sera relayée par les postes de Radio-Canada. M. Rooney Pelletier, chef de l'équipe de Radio-Canada à Londres, en aura la direction.

Le programme a pour titre "The Voice of Laroche". Pour l'écouter à Montréal, le poste CBM.

LES COMPOSITEURS CANADIENS CHEZ LES CAN. GRENADIERS

Le mercredi, 20 mai, à 8 h. du soir

La musique des H. M. Canadian Grenadier Guards, à son concert pour Radio-Canada, le mercredi, 20 mai, à 8 h. 30 du soir, jouera des oeuvres de compositeurs canadiens, à savoir une marche, Richelieu, de N. Boisvert, l'Ouverture Laurentia, de Herbert Spencer, The Rearing Bomber, de J.-I. Paquet et Concordia Salus, du capitaine J.-J. Gagnier. Ces trois compositeurs font partie du personnel de Radio-Canada à Montréal.

Ce concert est un hommage des Grenadiers à la ville de Montréal à l'occasion de son trois centième anniversaire.

M. John Grant, baryton, prendra également part à ce concert dont Radio-Canada et le Mutual Broadcasting System fera le relais.

Déchets de la récolte du blé-d'inde

A la demande des producteurs de blé-d'inde le ministère de l'Agriculture décrète un nouvel assaut contre la pyrale du maïs. Pendant le mois de mai, dans tous les districts de la province, les vaillants luttteurs se lanceront contre l'ennemi No 1. Encore un coup et nous l'aurons! Si nous le voulons, le pourcentage d'infection touchera à 10% ou même 5%, alors qu'il était de 60% en 1940. Quelle retentissante victoire en trois ans! Lisez cette brève histoire:

1940 — Situation presque désespérée: 60% des épis et des tiges sont rongés par la pyrale. Les pertes dépassent \$500,000! Est-ce la ruine?

1941. — Premier assaut généralisé. L'ennemi est pourchassé dans tous ses retranchements. L'infection descend à 20! On reprend courage.

1942 — Second assaut général. Ce sera la victoire grâce à la coopération de tous. Il faut abaisser à 5% de degré d'infection. "BRULEZ JUSQU'AU DERNIER COTON!"

me, pour les siens ou pour ses semblables. En des circonstances plus ou moins mémorables pour lui, il a éprouvé le commerce de cet homme, il en a apprécié les manières, la sympathie, le dévouement, il en connaît le genre d'existence, les relations, la famille et sait à peu près ce que sont ses goûts comme sa culture générale.

Et c'est encore pour cette raison que le médecin ne doit pas en homme, décevoir cette confiance. Il doit y répondre par son éducation, sa patience, sa charité. A l'abandon du malade, il répondra par le don de lui-même.

Confiance enfin qui trouve sa sécurité dans la discrétion assurée du médecin. Les relations de malade à médecin sont liées par un "secret" aussi précieux à l'un qu'à l'autre. Le malade ne se livre que dans la mesure où il est assuré du secret, et le médecin ne peut agir que dans celle où il est complètement et librement informé. Le secret médical est la condition essentielle de l'acte médical normal et efficace. Il n'y a pas d'acte médical libre et efficace sans confiance, et il n'y a pas de confiance sans libre choix du médecin et sans secret assuré.

Mais il est un point encore, touchant à la compétence du médecin et au sentiment qu'en ressent le malade, sur lequel il faut insister. C'est que le malade, quel qu'il soit, doit se méfier de sa capacité pour juger de la valeur d'un traitement. Etant habitué à entendre ou à lire des noms précis de maladies, il risque de croire trop facilement qu'à chacune d'elles correspond un remède.

Dans la plupart des cas, le médecin est obligé de pratiquer la médecine, guidé par son jugement et son bon sens, beaucoup plus que par les directives de l'enseignement officiel.

Nous n'avons déjà dit, l'organisme humain présente une telle variété de troubles morbides qu'il est extrêmement difficile de coordonner leur étude et de découvrir la filière des différents processus pathologiques.

La médecine moderne avec son esprit d'analyse, a peut-être fait des maladies des compartiments étanches, mais elle n'a pas le droit de les considérer isolément.

Commission des prix et du commerce en temps de guerre

Renseignements

Les réserves de sucre

Si l'on a trop de la ration hebdomadaire de trois quarts de livre par personne, il n'est pas permis de mettre de côté, chaque semaine, ce qui en reste, dans le but de se constituer une réserve pour le

Les affections les plus simples n'ont rarement qu'une seule localisation et il est presque toujours impossible dans les cas chroniques de définir par un seul mot l'état du patient.

De même les maladies microbiennes ne commandent pas toujours un traitement spécifique. "Telle infection, donc tel vaccin, ou tel sérum", est loin d'être une règle, car une telle précision des causes des maladies n'est malheureusement pas fondée.

On constate sans cesse, au contraire, que telle maladie infectieuse ou autre ne relève pas exclusivement d'un médicament spécial, et les observations cliniques des dernières années ont révélé qu'un même agent thérapeutique peut être efficace dans les états morbides absolument disparates.

On ne peut donc réduire la médecine pratique à ce qu'un grand médecin du début du 19e siècle disait ironiquement être "une liste de maladies avec, à côté, le traitement de chacune d'elles."

En vérité, pour dire la valeur et le sens d'un symptôme, il faut que le médecin embrasse clairement le complexe total du malade: qu'il le pénètre et qu'il s'en représente tous les éléments avec leurs retentissements et leurs interrelations, en tenant compte que les faits qui semblent les plus simples à interpréter sont parfois les plus trompeurs.

Et de tout cela, le malade doit se méfier avant de porter un jugement sur son médecin, avant d'attacher trop d'importance à des variations de traitements, souvent plus apparentes que réelles, dans le cas où, en cours de maladie, il appellerait à le soigner un nouveau médecin.

Il vous faut, amis lecteurs, avoir confiance dans vos amis les médecins, que vous devez choisir librement et en toute connaissance de cause, et bien comprendre aussi ce que représente et signifie leur compétence.

Le Collège des médecins et chirurgiens de la province de Québec

Dans le jardin

par Gordon Lindsay Smith

PAYSAGES

Pour les petits jardins ordinaires, les paysagistes conseillent plutôt une disposition fantaisiste pour les fleurs et la pelouse parce que cette cette nouvelle ère qui s'ouvre de-ci et d'adoucit les contours rigides des bornes. Dans ce genre de jardin, on allie toute la partie centrale en gazon, puis, autour en échelon des massifs d'annuelles et de vivaces jusqu'aux arbrisseaux et aux vignes disposés le long des murs ou de la clôture.

Pour les plus grands jardins, les experts suggèrent un coin truc: il s'agit de dissimuler un petit jardin derrière une haie d'arbustes de telle sorte que le passant ne puisse embrasser le tout d'un seul coup d'oeil de quelque point d'observation qu'il se place. Cela ajoute à l'aspect étendu du jardin et procure en même temps un endroit idéal pour la balançoire des enfants ou leur boîte de sable ou bien encore une charmille pour les jours de grande chaleur.

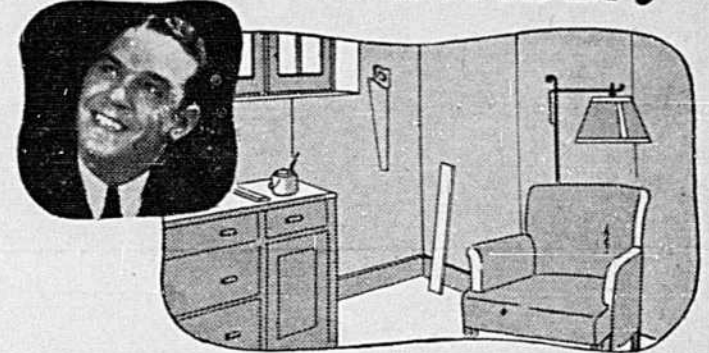
Les produits de pépinière tels que vignes, arbres fruitiers, arbustes, etc., doivent être plantés aussitôt que la terre est en état d'être travaillée avec aise. Si par hasard on

Les racines de qualité supérieure qu'on les reçoit du marchand avant que notre terrain soit prêt à les recevoir, on recouvre temporairement les racines de terre humide ou bien on les conserve en attendant dans un endroit sombre et frais pour qu'elles ne se dessèchent pas.

Les racines de qualité supérieure sont sèches, vertes et comptent de nombreux bourgeons. Elles sont expédiées humides et enveloppées de façon à être préservées du contact de l'air. De telles racines recommenceront à se développer aussitôt remises en terre. Tout au contraire, un bois sec, des bourgeons atrophiés et des racines pauvres sont l'indice d'une marchandise inférieure. Si elles survivent, elles ne croîtront que dans la saison avancée.

la province de Québec, la vente et l'achat, ainsi que la réparation, des pneus et chambres à air.

"Je veux un ÉTABLI!"



Tout homme a besoin d'un coin bien à lui, où il peut se faufiler et faire à sa guise. Faites-vous un établi dans un coin de la cave. Les planches isolantes Donnagona, fortes et légères, se posent très vite et facilement dans un coin de cave — une section de 12' x 12' s'installe pour aussi peu que \$48.00, matériaux et main-d'oeuvre inclus. Demandez des suggestions et des détails à votre dépositaire Donnagona.

Alexander MURRAY & Company Limited Division de Dominion Tar & Chemical Co. Limited Montréal - Toronto - Halifax - Saint John - Winnipeg - Vancouver

DONNAGONA PRODUITS ISOLANTS

DEPOSITAIRE LOCAL: Eagle Lumber Co. Ltd 300, rue SAINT-JANVIER Tél. 60



Dégagez les lignes de téléphone pour faciliter la PRODUCTION DE GUERRE

Le téléphone est nécessaire à la production de guerre. Toutes les lignes téléphoniques dépendent les unes des autres: ne permettez pas que des délais inutiles retardent des messages d'importance vitale pour le pays.

AUTRES CONSEILS À OBSERVER

- 1. ASSUREZ-VOUS d'avoir le bon numéro. Vérifiez dans l'annuaire. 2. PARLEZ distinctement, directement dans le transmetteur. 3. SOYEZ BREF... dégagez votre ligne pour l'appel suivant. 4. EVITEZ les heures d'affluence pour vos appels interurbains. De 10 a.m. à midi, de 2.30 p.m. à 4.30 p.m., de 7 p.m. à 8 p.m.

L'économie de temps ainsi réalisée, multipliée par 6,500,000 appels quotidiens, peut être énorme.

En service actif



donnant des idées aux vôtres

100ème ANNIVERSAIRE DE RAMSAY PEINTURE POUR PROTÉGER

L'économie dit: "PEINTURE" Pour être sûr, dites: "RAMSAY"

Jours d'économie nécessaires! — et l'économie commence chez soi. C'est votre meilleur placement; protégez-le donc. Protégez-le avec de la bonne peinture. Mieux encore, assurez-vous la meilleure et spécifiez la RAMSAY. Vous aurez raison de demander RAMSAY car vous aurez là une peinture appuyée par 100 années de satisfaction absolue. C'est pour cela que les bons entrepreneurs recommandent la RAMSAY comme étant en définitive la peinture la plus économique — une protection sûre pour votre foyer pendant des années à venir. Il existe une peinture RAMSAY pour tout travail, intérieur ou extérieur.

ISIDORE AUGER 164, rue LABELLE — SAINT-JEROME

A. RAMSAY & SON COMPANY DÉPUIS PLUS DE 100 ANS — "LA MEILLEURE PEINTURE"

Advertisement for Molson beer featuring a man holding a glass of beer. Text includes: "IL FAUDRA RECOMMENCER DEMAIN!", "UNE IDÉE!", "POUR MOI TOUJOURS MOLSON", and "LA BIÈRE QUE VOTRE ARRIÈRE-GRAND-PÈRE BUVAIT".

CONTRE la ROUILLE et le CHARBON CERESAN

fabriqué au Canada par Canadian Industries Limited. C'est un ingrédient pulvérisé d'une valeur éprouvée, très efficace dans le contrôle du charbon, de la rouille et des autres maladies rencontrées sur la semence du blé, d'avoine, d'orge, de pois et de lin.

Ceresan, C.I.L. 1 livre 1.10
Ceresan, C.I.L. 5 livres 4.40
Ceresan, C.I.L. 10 livres 8.50
PHARMACIE Oscar Landry
339, rue Saint-Georges — Saint-Jérôme

Mariages
Locas-Corbéil
Demain, samedi 9 mai, à 8 heures, en l'église de Saint-Jérôme, aura lieu le mariage de Armand Locas, fils de Rock Locas et de Mary Martel avec Madeleine Corbéil, fille de Calixte Corbéil et de Marie-Louise Beauchamp.

Décès
Anésie Bertrand
Hier, jeudi 7 mai, en l'église de Saint-Jérôme, à 8 heures et demie, avaient lieu les funérailles de Anésie Bertrand, épouse de feu Aimé Guenette, décédée le 4 mai à l'âge de 78 ans.

Naissance
A Montréal, le 6 mai, à l'hôpital Miséricorde, au capitaine et Mme C.-L. Roy, née Cécile Forget, est née une fille baptisée Marie, Bernadette, Lucie, Michelle, Parrain et marraine, M. et Mme Wilfrid Bezeau, oncle et tante de l'enfant. Porteu-se, Mme H.-E. Roy, grand-mère de l'enfant. Le chanoine R. Drouin a baptisé l'enfant.



de Kuyper salue HULL
Philémon Wright, de Hull, Angleterre, vint au pays en 1797, fit faire des défrichements et la coupe du bois sur la rive nord de la rivière Ottawa. C'est lui qui se rendit compte de l'importance de l'industrie du bois dans la région, et, dans les années qui suivirent, on l'appela le "Roi de la Gatineau".

Produit pour la première fois à Rotterdam, en Hollande, en 1695, le Gin de Kuyper se vend dans le Québec depuis plus de 100 ans et sa popularité s'accroît sans cesse.

GIN de KUYPER CÉLÈBRE POUR SA VRAIE SAVEUR DE HOLLANDE



CETTE PEINTURE "Ne laisse aucune marque de pinceau"
La Peinture Flo-glaze est faite avec une huile de lin spécialement traitée qui la fait couler uniformément sans laisser de marque de pinceau. Les marques de pinceau sont rapidement des centaines de petites rainures sur la surface de la peinture.

Nouvelles de Saint-Jérôme

Recital d'orgue
Mercredi soir, 27 mai prochain, à 8 heures et demie, à l'église de Saint-Jérôme, M. Gérard Caron, organisateur de la paroisse Saint-Jean-Berchmans, de Montréal, prix d'Europe et actuellement à l'entraînement au camp militaire de Saint-Jérôme, donnera un recital d'orgue au profit des œuvres paroissiales.

REMERCIEMENTS DE LA FANFARE DE SAINT-JEROME
Les musiciens de la fanfare de Saint-Jérôme remercient sincèrement tous ceux qui ont contribué au succès du bal donné à l'hôtel Maurice, le 7 mai dernier.

Intéressante réunion de l'A.C.I.R.
Le deux mai dernier, avait lieu à Saint-Jérôme, la réunion annuelle de l'Association des Institutrices rurales des comtés de Terrebonne et Deux-Montagnes.

Propriété Fournel
L'ancienne propriété de feu J.-D. Fournelle, rue Labelle, a été vendue par le shérif, le 12 mai. M. Albert Cyr s'en est porté l'acquéreur au prix de \$5,625.

THEATRE REX Saint-Jérôme
Dimanche et lundi 17 et 18 mai
THE GHOST OF FRANKENSTEIN avec sir Cedric Hardwicke, Ralph Bellamy, Lon Chaney, en programme double avec "TRUE TO THE ARMY" avec Judy Canava, Allan Jones, Ann Miller. Série JUNGLE GIRL, chap. 11. "Dangerous Secret, et comédie.

Promotions à la National Breweries Ltd
Monsieur Damien Campeau, comptable au dépôt de la National Breweries, de Saint-Jérôme, depuis quelques années, vient d'obtenir une belle promotion pour cette même compagnie.

TARIF du PRINTEMPS POUR VOYAGE ALLER ET RETOUR
A TOUS LES ENDOITS DE L'OUEST CANADIEN
DEPARTS : 22 au 31 mai 1942
LIMITE DU RETOUR : 45 jours.

Des billets valables dans wagons-touristes, wagons-salons et wagons-lits peuvent aussi être obtenus sur paiement d'un léger supplément, en plus du tarif pour place de wagon-salon ou wagon-lits.

ARRÊTS EN ROUTE permis à tout endroit au Canada, au cours de l'aller ou du retour, ou dans les deux cas, en dedans de la limite du billet, sur demande au Conducteur; aussi à Chicago, Ill., Sault Sainte-Marie, Mich. et à l'ouest, suivant les tarifs des chemins de fer aux Etats-Unis.

Pacifique Canadien
C.-A. LORRAIN & Fils
ASSURANCES GÉNÉRALES
Vendeurs autorisés des Autos
Buick — Pontiac — Chevrolet — Oldsmobile
Bureau existant depuis 40 ans
Tél. No 58 — Saint-Jérôme

Saint-Jérôme fournit 83 cadets à Brockville

Imposante cérémonie de graduation sous la présidence du brigadier-général Panet, à l'école des cadets-officiers.

Une foule de parents, d'amis et d'invités d'honneur ont assisté, samedi après-midi dernier, à une autre graduation des cadets-officiers de Saint-Jérôme, la première qui se soit déroulée depuis la fondation de l'École avec tout le cérémonial qui doit accompagner un événement aussi important.

La cérémonie a débuté par une allocution du capitaine J.-A. Lalonde, aumônier du centre d'instruction militaire de Saint-Jérôme, qui a prononcé la bénédiction solennelle de deux drapeaux offerts conjointement par Mmes E. de B. Panet et Georges Francoeur, destinés aux "mess" des cadets-officiers.

Le brig.-gén. E. de B. Panet
"J'ai tenu à vous rencontrer tous personnellement, a dit le général pour vous féliciter de votre magnifique travail. Je ne doute point que vous obtiendrez les mêmes succès à l'école des officiers de Brockville où vous serez tous dans quelques jours. Vous devez devenir des chefs. Comprenez-vous bien les responsabilités que cela comporte? Un chef en guerre est responsable de la vie des hommes dont il a la direction et la guerre aujourd'hui démontre amplement que de très jeunes officiers ont à prendre des décisions qui peuvent impliquer la vie de milliers d'hommes. Pour devenir un chef, il faut développer les qualités morales nécessaires tout en possédant à fond le métier des armes et la connaissance parfaite des hommes. Il faut que les hommes aient confiance en leurs chefs et pour cela, il faut que le chef inspire confiance en donnant l'exemple d'une vie droite et juste."

Nombreux invités d'honneur
L'imposante cérémonie fut suivie d'une réception à laquelle assistaient outre le commandant du district, le général Panet, et son épouse, Mme Georges Francoeur, le lieutenant-colonel Alfred Charrier et son épouse de Saint-Jérôme, M. l'abbé Emile Dubois, curé de Saint-Jérôme; M. l'abbé Paul Contant, directeur de l'école normale; les conseillers de la ville et de la paroisse, le lieutenant-colonel R. Girard, officier senior d'état-major au district militaire No 4; le lieutenant-colonel L. Lacroix, O.B.E., le lt-col. H.-L. DeMartigny, le major H.-E. Vauclair, le major Robert Roy et nombre d'autres officiers supérieurs. Les membres du comité ont pour le choix des candidats officiers de langue française, MM. Antoine Desmarais, vice-président, Paul Leblanc, Bernard Couvrette, H. Beaulieu et P. Trudel, étaient également présents.

Obsèques de Madame L.-P. Marleau

Les obsèques de madame L.-P. Marleau ont eu lieu, samedi dernier. Un grand nombre de parents et d'amis ont escorté le char funéraire, assisté au service religieux en l'église de Saint-Jérôme.

Plusieurs religieuses étaient aussi venues assister, notamment, Soeur Marie Vitalien, des Soeurs de Sainte-Anne, et Soeur Hénédine, de la Providence, belles-soeurs de la défunte, Mère Anatoles, des Soeurs de Sainte-Anne, supérieure locale à Lachine.

COIN DES PROFESSIONNELS

FORTIER & PREVOST
AVOCATS
160, avenue Parent
SAINT-JEROME
Me JOSEPH FORTIER Me HENRI PREVOST
Téléphones : 258 - 201 - 35

LEGault & LEGault
AVOCATS ET PROCUREURS
L.-L. LEGAULT, K.C.
FERNAND LEGAULT, B.A., LL.B.
Tél. 60 295 rue Main

Paul Larose, L.L.B.
AVOCAT
128, rue Blainville
SAINT-THERÈSE
Téléphone 50

Maurice H. Fortier, B.A.B.C.L.
AVOCAT
EDIFICE "ALDRED"
MONTREAL

J.-MARC VERMETTE
NOTAIRE
Saint-Jacques
Co. Terrebonne
Tél. 622 - 22

HOMMES DEMANDES
Hommes demandés pour vendre à domicile nos 225 nécessités domestiques. Remède connu depuis 25 ans, payons bonne commission, GRATUITS. Ecrivez : Dr N.-A. Sirois, Ent'g., Sainte-Anne de la Pocatière, Qué.

FEMME DEMANDEE
Fille ou veuve dans trentaine, propre, active, sachant faire bonne cuisine canadienne et connaissant routine de la campagne pour "SUN VALLEY FARM", ferme modèle des Laurentides, 50 miles au nord de Montréal, sur route Sainte-Agathe et Mont-Laurier. Place à l'année personne compétente voulant se faire chez soi. Ecrire à R. Clouthier, chambre 318, Gare Windsor, Montréal. Donner expérience, âge et autres détails. -63

Pour vos réparations, matériaux de construction, plomberie, peinture, etc.
ALLEZ A LA FERRONNERIE ALFRED LANGLOIS LIMITEE
473 LABELLE Tél. 54 SAINT-JEROME

NOTRE IDEAL COMMERCIAL
Nous aimons à vendre des vêtements aux hommes et aux jeunes gens qui savent que bien se vêtir est une importante question dans la vie.
Nous vous donnerons satisfaction, car nos marchandises sont du style qui sauront vous plaire par leur valeur et leur haute qualité de bon goût.
Depuis des années c'est notre spécialité de bien vous habiller au plus bas prix du marché.
Toujours nous faisons le plus possible pour répondre au goût et au besoin de nos clients.
N'achetez pas sans avoir vu notre magnifique assortiment de mercerie et confection.
J.-W. CYR
Téléphone 448
314, S.-Georges - S.-Jérôme